

*Commune lémanique d'accueil, Saint-Prex construit votre avenir dans le district.
Ensemble, nous œuvrons à promouvoir notre attractivité, renforcer notre qualité de vie et
préserver nos valeurs.*

La Municipalité de Saint-Prex met au concours le poste de

FONTAINIER·ÈRE À 100%

Responsable du Service des eaux

Dans cette fonction, sous la responsabilité du Service de l'urbanisme et des infrastructures, vous aurez la mission d'assurer les travaux d'entretien du réseau de distribution de la Commune, ainsi que la distribution d'eau.

VOS MISSIONS

- Collaborer étroitement avec le bureau technique du Service de l'urbanisme et des infrastructures
- Assurer la maintenance et l'entretien des installations de distribution de l'eau potable, y compris la station de pompage, les réservoirs, les bornes hydrantes, en collaboration avec les différents spécialistes
- Suivre et gérer l'autocontrôle, ainsi que la qualité de l'eau
- Gérer les compteurs dans la globalité du processus (courrier, relevé, documents administratifs)
- Assurer le suivi de chantiers communaux
- Assurer la campagne de recherche de fuite d'eau ainsi que leur réparation (demande de permis de fouille, suivi et coordination de chantier, géo données, etc.)
- Nettoyer les locaux et assurer l'hygiène nécessaire
- Gérer des projets
- Rédiger divers documents et rapports destinés à la hiérarchie
- Proposer des mesures visant à améliorer les installations et/ou à optimiser la consommation énergétique
- Veiller au respect des normes de sécurité
- Réaliser des appels d'offres et effectuer leur analyse comparative
- Contrôler et valider les factures tout en assurant le suivi des dépenses liées au service des eaux
- Recenser les travaux à prévoir tout au long de l'année en vue de la préparation du budget
- Être astreint aux services de piquets

VOTRE PROFIL

- CFC d'installateur·trice sanitaire et/ou électromécanicien·ne ou titre jugé équivalent, avec expérience pratique de 5 ans dans le domaine de la distribution d'énergies ou d'installations techniques
- Brevet fédéral de fontainier·ère ou s'engager à suivre la formation
- Aptitude à travailler aussi bien seul·e qu'en étroite collaboration avec des équipes multidisciplinaires
- Consciencieux·euse, autonome, assurance, disponibilité
- Aisance avec l'utilisation des outils bureautiques
- Bonnes capacités rédactionnelles

- Détenteur·trice du permis de conduire (cat. B véhicule léger)
- Domicilié·e à maximum 30 minutes de trajet
- Rigueur et respect des normes de sécurité

ENTREE EN FONCTION

- Dès que possible

Renseignements: service de l'urbanisme et des infrastructures, 021 823 01 04 (sui@st-prex.ch).

Cette offre vous intéresse et vous êtes prêt·e à relever ces défis ? Merci de nous faire parvenir votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats de travail) d'ici au **28 février 2025**, par email à rh@st-prex.ch.

Seules les candidatures déposées via cette adresse email seront prises en considération.

La Municipalité